

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les bagages sont acceptés dans la limite de 30 kg par personne transportée et demeurant sous la garde de celle-ci.

Sur demande, une fiche de transport est délivrée à la personne transportée à l'achèvement de la prestation de transport.

Modes de paiement acceptés : Espèces, chèques, cartes bancaires (Visa, American Express, Master Card...).

Toute prestation de transport est payable comptant à son achèvement ; si la personne transportée a la qualité de « client en compte », la prestation donne lieu à la facturation payable à réception, avant le 15 du mois suivant celui de son exécution.

Toute réclamation n'est recevable que dans les 8 jours de l'exécution de la prestation de transport concernée.

Les litiges intervenant entre l'entreprise et ses clients seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun, sauf ceux avec des clients ayant contracté en qualité de commerçant qui seront soumis aux tribunaux du lieu du siège social de l'entreprise **Sainte-Beuve Transport Services**.

Le transport de personnes à titre payant est une activité réglementée. Seuls les véhicules autorisés (VTC, Transport occasionnel, taxis) peuvent effectuer ce service.

Immatriculation au registre des exploitants de voitures de tourisme avec chauffeur :
VTC : EVTC006170123

Sainte-Beuve Transport Services

Entreprise individuelle siren : 407 769 595

Numéro de TVA intracommunautaire : FR87407769595

Tel +33.6.98.23.73.43

contact@sainte-beuve-transport-services.com

Numéro VTC: EVTC006170123

() Taux de TVA appliqué : 10 % (taux susceptible d'actualisation).*

Site hébergé par : GANDI SAS
63,65 boulevard Massena 75013 PARIS

En poursuivant votre navigation sur le site Sainte Beuve Transport Services vous acceptez l'utilisation de *cookies* destinés à améliorer la performance du site, optimiser votre navigation et vous proposer des offres et des services personnalisés. Ces *cookies* ne contiennent aucune information sensible.